



Le Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers

Laval 2035

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
Avant-propos.....	4
Une ville efficace et des services de proximité de qualité.....	7
<i>Implanter une approche d'amélioration continue des services aux citoyens visant à consolider le travail accompli pour offrir une administration efficace, transparente et agile.....</i>	<i>8</i>
<i>Mettre en place les initiatives et les infrastructures qui répondent aux besoins des familles et qui correspondent aux valeurs collectives des Lavallois.....</i>	<i>8</i>
Une ville verte et bleue.....	10
<i>Doter Laval des politiques et des autres initiatives nécessaires afin de préserver durablement les boisés et les autres milieux naturels.....</i>	<i>11</i>
<i>Développer de nouvelles avenues pour les Lavallois qui leur permettront d'explorer et de profiter des richesses naturelles qu'offre l'Île Jésus en misant sur les atouts qui sont déjà présents.....</i>	<i>12</i>
Une communauté compétitive et prospère.....	13
<i>Rassembler les forces vives qui permettront d'identifier les secteurs porteurs et émergents générateurs d'une prospérité durable, ainsi que les mesures à privilégier pour permettre à ces entreprises de trouver à Laval un terrain propice à la croissance.....</i>	<i>14</i>
<i>Mettre en place des mesures qui favoriseront la pleine et entière participation de tous les Lavallois et de tous les quartiers à la prospérité collective.....</i>	<i>14</i>

TABLE DES MATIÈRES (suite)

<i>Démontrer notre engagement à l'égard des exploitants agricoles lavallois par le biais de mesures qui protégeront les terres agricoles et encourageront le développement de leurs activités.....</i>	15
Une communauté en santé, inclusive et dynamique.....	17
<i>Aménager un centre-ville moderne, attrayant et stimulant reflétant la place de Laval parmi les grandes villes nord-américaines.....</i>	18
<i>Stimuler la vie de quartier et les infrastructures majeures se trouvant sur le territoire afin de maximiser leur impact au service de la collectivité.....</i>	18
<i>S'imposer comme un leader en matière d'intégration des nouveaux arrivants en leur procurant un environnement où ils pourront s'épanouir et accroître toujours davantage leur participation à notre développement collectif.....</i>	20
De nouveaux défis pour le MLEMD.....	22

Avant-propos

Les Lavalloises et les Lavallois ont tourné la page en 2013 sur une ère difficile. À son arrivée à l'Hôtel de Ville, le Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers (MLEMD) a trouvé une administration municipale désorganisée qui avait perdu sa capacité d'agir et de réagir.

Malgré tout, nous avons aussi constaté que les Lavallois apprécient leur milieu de vie. Ils n'attendent que l'occasion de manifester leur fierté pour leur ville, la troisième ville en importance au Québec avec tout près de 425 000 citoyens. Le défi était donc extrêmement stimulant, mais il était aussi immense afin de rétablir la confiance des Lavallois et de construire les nouvelles fondations qui s'avéraient nécessaires.

Des avancées que les Lavallois tiennent à cœur

Depuis son élection à l'Hôtel de Ville de Laval, le MLEMD a piloté des avancées importantes dans les dossiers que les Lavalloises et les Lavallois tiennent à cœur. Les consultations lancées dès 2014 ont mené au lancement ou à la concrétisation d'importants chantiers regroupant de larges consensus.

Ainsi, Place Bell ouvrira ses portes au cœur d'un centre-ville qui se dessine sur une base d'investissements publics et privés majeurs. Le Rocket de Laval, seule équipe professionnelle de la Ligue américaine de hockey évoluant au Québec, s'y produira à compter de l'automne prochain en procurant ainsi à Laval une vitrine dans d'autres grands marchés nord-américains tels que Chicago, Toronto ou San Diego. Les citoyens lavallois auront aussi la possibilité de pratiquer leur sport national sur les patinoires intérieures du complexe.

Également, les Lavalloises et les Lavallois disposent d'infrastructures de premier ordre grâce aux investissements qui ont permis notamment au pavillon d'accueil du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles ainsi qu'à la Salle André-Mathieu de se refaire une beauté et de bonifier la qualité de leurs services.

Des projets inspirants tels le Complexe Aquatique, dont les trois piscines permettront d'accueillir des compétitions d'envergure internationale, de même que la Grande Bibliothèque, la revitalisation de la Berge des baigneurs et celle du secteur Val-Martin ou encore l'usine de biométhanisation dont l'ouverture est prévue en 2022, s'affranchissent peu à peu de la table à dessin pour approcher leur réalisation.

Construire Laval tel que l'aspirent les Lavallois

Le MLEMD croit toutefois qu'une administration responsable et efficace doit appuyer ses gestes sur une vision qui définit les objectifs à atteindre pour Laval à moyen et à long terme. C'est pourquoi des consultations auprès des Lavallois ont été lancées dès 2014 afin d'identifier les valeurs qui réguleront le développement de Laval et la vie des gens qui y vivent. L'exercice a permis de définir la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature* qui se traduit dans un premier plan quinquennal : *Laval 2020*.

Inspiré des conclusions de ces exercices rigoureux, le MLEMD entend proposer des orientations pratiques, constructives et collées aux valeurs lavalloises, c'est-à-dire des valeurs fondées sur la famille, la sécurité, l'ouverture, la transparence et la prospérité collective.

Les prochaines décennies apportent à ce sujet un défi extrêmement excitant pour les membres du MLEMD considérant que toutes les mesures/réformes devront impérativement répondre aux critères de l'aménagement environnemental durable ainsi qu'à notre engagement à conserver le niveau de taxation le plus bas possible.

Également, le MLEMD entend tenir pleinement sa promesse de rechercher l'équilibre dans toutes ses actions. L'équilibre entre le développement des infrastructures supra municipales et celles dans les quartiers; l'équilibre dans l'attribution des services aux différentes générations ainsi que l'équilibre entre des services aux citoyens de qualité et notre détermination à les offrir en respect du budget des familles lavalloises.

Fort des fruits de son travail depuis les quatre dernières années et muni bientôt d'une nouvelle Charte municipale, le MLEMD continuera à défendre les intérêts de la collectivité lavalloise en encourageant les initiatives citoyennes qui correspondent à ces priorités des Lavallois.

Nous poursuivrons sur la voie du dialogue avec un grand objectif en tête : bâtir un milieu qui respire la santé, autant au chapitre de ses finances et de sa vie économique ou politique que pour la préservation de ses milieux naturels ou encore, pour la qualité de vie qu'apportent ses différents quartiers. En bref, nous voulons proposer un projet inspirant et mobilisant pour tous les Lavallois.

Une ville efficace et des services de proximité de qualité

Les enjeux qui touchent directement la famille figurent parmi les principales préoccupations d'une majorité de Lavallois puisqu'ils ont un impact important sur leur vie quotidienne et celle de leurs proches. Les Lavallois veulent une ville où leurs enfants sont en sécurité, où les rues sont rapidement et proprement nettoyées l'hiver et où ils trouveront à proximité les services dont ils ont besoin. Ils veulent aussi savoir que leurs élus ainsi que leur administration municipale sont accessibles et à leur écoute. Ils réclament enfin que l'argent de leurs taxes soit administré de façon responsable et à l'intérêt de l'ensemble de la communauté.

Le MLEMD entend être proactif en matière de sécurité en introduisant les initiatives qui permettront de rendre Laval toujours plus sécuritaire. La prévention sera privilégiée et le service de police aura l'occasion de développer constamment de nouveaux outils de communication avec la collectivité qu'ils desservent. Des investissements importants seront par ailleurs consentis au cours des trois prochaines années afin d'implanter une série de mesures d'apaisement de la circulation qui viseront particulièrement les secteurs critiques tels que l'approche des parcs, des écoles ainsi que des lieux communautaires.

Nous favoriserons également une mixité des services dans les différents quartiers pour faire en sorte que toute la famille puisse trouver ce dont elle a besoin à proximité. Cette façon d'envisager la croissance offre également l'avantage de permettre aux Lavallois de réduire leur empreinte écologique en rationalisant leurs déplacements.

Nous développerons par ailleurs de nouveaux outils pour rendre l'administration municipale encore plus transparente et pour favoriser les échanges autant avec les citoyens lavallois qu'auprès des employés de la Ville.

Conscients de l'apport inestimable des citoyens et des OBNL afin d'assurer notre développement collectif, nous poursuivrons enfin toujours plus avant dans notre approche qui favorise l'amélioration continue du dialogue avec les intervenants du milieu. Ceci avec la volonté sincère de leur apporter un meilleur soutien dans leur travail au quotidien.

Voilà pourquoi le MLEMD s'engage à amorcer le travail dès à présent et notamment en répondant aux objectifs suivants :

Implanter une approche d'amélioration continue des services aux citoyens visant à consolider le travail accompli pour offrir une administration efficace, transparente et agile :

1. Adopter des indicateurs de performance applicables à tous les services municipaux, ce qui permettra non seulement de mesurer l'efficacité des services offerts aux citoyens et de leur faire connaître ce à quoi ils sont en droit de s'attendre, mais aussi de renforcer la responsabilisation du personnel de la Ville;
2. Compléter la refonte du site internet de la Ville et introduire une nouvelle plateforme interactive, ce qui permettra aux Lavallois de retrouver aisément les informations qu'ils recherchent, de transmettre leurs requêtes et de suivre le cheminement de leur dossier;
3. Revoir l'ensemble des différentes fonctionnalités du service 311 dans la perspective d'offrir aux Lavallois un accès plus rapide et plus facile aux services municipaux et d'assurer un suivi efficace des demandes;
4. Développer ses partenariats avec les organismes communautaires, sportifs et culturels dans une perspective de bonification de la qualité de vie de quartier.

Mettre en place les initiatives et les infrastructures qui répondent aux besoins des familles ainsi que des aînés et qui correspondent aux valeurs collectives des Lavallois :

5. Adopter les dispositions du plan de réaménagement qui permettront d'améliorer notre réseau des parcs de voisinage et parcs familiaux de telle façon que les Lavallois puissent trouver dans leur voisinage des aires de jeu et de détente pour toute la famille dans un milieu apaisant et sécuritaire;
6. Ouvrir les portes du futur centre animalier qui offrira sous un même toit tous les services spécialisés pour la santé et la protection des animaux domestiques : des services qui seront encadrés par une approche réglementaire à l'avant-garde au Québec;
7. En collaboration avec nos grands partenaires tels que la STL et en misant entre autres sur nos initiatives accompagnant notre politique de *données ouvertes*, lancer le chantier visant à terme à répondre aux critères qui permettront de désigner Laval au titre de *Ville intelligente*;
8. Revoir les pratiques de consultation citoyenne dans la perspective d'encourager toujours plus avant l'implication des citoyens et des organisations dans la planification des dossiers qui les concernent collectivement, notamment par le biais de forums du type *Repensons Laval*;
9. Mettre en place une politique d'affichage commercial destinée à améliorer l'esthétisme urbain.
10. Mettre en œuvre un plan visant à réduire la vitesse de la circulation afin d'aménager un environnement plus sécuritaire pour les piétons, les cyclistes et l'ensemble des résidents;
11. S'afficher parmi les municipalités proactives en matière de services aux personnes âgées en adoptant les initiatives qui répondent le plus efficacement aux besoins de ces derniers, ceci dans le même esprit qui a récemment permis à Laval d'être désignée *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Une ville verte et bleue

Laval se définit par son caractère à la fois urbain, insulaire et champêtre, ce qui en fait un milieu de vie attrayant pour ceux et celles qui recherchent la diversité des services qu'offrent les grands centres tout en profitant d'un cadre bucolique, mieux adapté aux besoins de la famille. Laval, c'est un territoire de plus de 245 km carrés regroupant une cinquantaine d'îles, elles-mêmes reliées par une dizaine de ponts à l'île Jésus. C'est aussi un territoire sillonné de 250 kilomètres de cours d'eau intérieurs qui génèrent des écosystèmes exceptionnels. Plus de 7000 hectares, soit 30 pour cent du territoire de la ville de Laval, y sont désignés au titre de zone agricole.

Le Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers est bien au fait de ses responsabilités afin de préserver l'environnement pour les générations futures et il est conscient de la volonté des Lavallois de se donner collectivement les moyens de contribuer aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'aménager un environnement sain dans une perspective durable. Un environnement plus vert... et bleu.

Le MLEMD entend mettre en place des initiatives qui permettront non seulement aux Lavallois de profiter et de mettre en valeur cet environnement riche et diversifié, mais aussi de bâtir des fondations qui protégeront ce patrimoine pour les générations à venir.

Le MLEMD joindra l'utile et l'agréable en prolongeant les réseaux de sentiers pédestres et de pistes cyclables et en aménageant de nombreuses aires piétonnes, où les Lavallois trouveront tous les services dont ils ont besoin. Parallèlement, nous veillerons à l'optimisation et à une pleine intégration du transport collectif afin de permettre aux Lavallois de participer plus avant à l'effort de réduction des émissions de GES. De plus, les grands axes routiers seront aménagés, ou réaménagés au besoin, de façon à rendre les déplacements plus efficaces.

L'aménagement du territoire sera pour sa part planifié en misant sur le caractère insulaire et agricole de Laval ainsi que sur la proximité de ses milieux naturels. Conséquemment, la croissance devra répondre des principes de la densification raisonnée et de la revitalisation du cadre bâti.

Voilà pourquoi le MLEMD s'engage à amorcer le travail dès à présent et notamment en répondant aux objectifs suivants :

Doter Laval des politiques et des autres initiatives nécessaires afin de préserver durablement les boisés urbains et les autres milieux naturels :

1. Augmenter de façon significative la part des milieux naturels qui sont protégés en territoire lavallois, en plus de la totalité de son réseau de cours d'eau et de ses rives;
2. Accélérer le processus de verdissement de l'Île Jésus en haussant le taux de plantation des nouveaux arbres et en introduisant le concept des corridors verts dans les projets de développement;
3. Réduire de façon significative le volume des déchets qui sont enfouis en mettant en service trois écocentres dans les secteurs névralgiques ainsi qu'une usine de traitement des matières organiques;
4. Étendre à l'ensemble des services de la ville les efforts de lutte directe aux gaz à effet de serre;
5. Inspiré d'un concept expérimenté dans certaines villes scandinaves, recycler les réserves de neige amassées sur les terrains municipaux afin de climatiser les édifices publics lavallois;
6. Mettre en œuvre un nouveau schéma d'aménagement et de développement et adopter de nouveaux règlements en urbanisme de façon à assurer la protection et la mise en valeur de la nature riche et diversifiée de Laval;
7. Rester constamment à l'écoute afin d'introduire les meilleures pratiques visant à maximiser le recours aux produits recyclés, tel le projet d'utilisation de verre recyclé dans les structures de béton;

Développer de nouvelles avenues pour les Lavallois qui leur permettront d'explorer et de profiter des richesses naturelles qu'offre l'Île Jésus en misant sur les atouts qui sont déjà présents :

8. Maximiser le potentiel du Centre de la nature en respect de sa vocation et de la fierté que lui vouent les Lavallois et en faire l'un des grands parcs urbains du Québec;
9. Consolider les activités tout au long des berges de la Rivière-des-Mille-Îles en s'appuyant notamment sur les nouvelles infrastructures d'accueil;
10. Mettre en valeur l'aspect patrimonial et historique de Laval, ceci en conformité avec les recommandations issues des consultations auprès des citoyens;
11. Prolonger les corridors verts, trottoirs et les réseaux de pistes cyclables, dans une perspective de favoriser la mobilité active;
12. En consultation avec les autres villes riveraines, lancer un grand chantier visant à contrer les surverses qui compromettent la santé de nos rivières;
13. Favoriser la mise en valeur de sites naturels misant sur la biodiversité;
14. Bonifier le transport en commun et accélérer le virage vers l'électrification des transports;

Une communauté compétitive et prospère

Les Lavallois sont fiers de leur ville, la troisième au Québec au chapitre de sa population, ainsi que de la qualité de vie que celle-ci leur propose. Il en va de l'administration municipale de se montrer proactive afin d'aménager les conditions qui attireront à la fois les entreprises génératrices de bons emplois et les travailleurs qualifiés qui permettront à celles-ci de s'épanouir.

D'ici 2035, Laval se sera dotée des mécanismes qui lui permettront de mettre à contribution son caractère distinctif pour attirer des entreprises des secteurs d'activité porteurs et de procéder, au besoin, aux ajustements qui s'avéreront nécessaires afin de maintenir ce pouvoir d'attraction, en tout respect des intérêts des Lavallois et des valeurs lavalloises.

Parallèlement, l'administration lavalloise ouvrira différents forums afin d'assurer un dialogue constant entre les représentants des entreprises fournisseuses d'emplois, ceux des groupes en alphabétisation ainsi que des institutions d'enseignement pour faire en sorte que les secteurs d'emplois ciblés puissent compter localement sur une main-d'œuvre locale qualifiée et créative. Dans ce même esprit, les efforts seront investis afin d'amener à Laval les travailleurs disposant des compétences qui permettront d'attirer les secteurs d'avant-garde.

De plus, la Ville de Laval développera une nouvelle gamme d'incitatifs à l'intention des jeunes entrepreneurs. Elle étendra également son réseau de bibliothèques publiques, de même que les services qui y sont offerts, afin d'offrir à tous un accès facile aux différents programmes permettant la mise à niveau et le retour au travail de ceux qui sont à la recherche d'emploi.

Des initiatives telles que les marchés de fermiers se multiplieront par ailleurs afin de faciliter l'accès pour les Lavallois aux produits locaux et frais tout en permettant aux producteurs d'identifier de nouvelles façons de mettre en valeur l'excellence de leurs produits.

Voilà pourquoi le MLEMD s'engage à amorcer le travail dès à présent et notamment en répondant aux objectifs suivants :

Rassembler les forces vives qui permettront d'identifier les secteurs porteurs et émergents générateurs d'une prospérité durable, ainsi que les mesures à privilégier pour permettre à ces entreprises de trouver à Laval un terrain propice à la croissance et à une contribution élevée à la richesse collective :

1. Identifier une stratégie afin d'appuyer plus efficacement les entreprises exportatrices sur les marchés porteurs ainsi que, de façon plus générale, les échanges commerciaux à l'international;
2. Élaborer et mettre en œuvre un programme afin de favoriser l'essor des entreprises en place et d'attirer celles qui œuvrent dans des pôles porteurs tels que l'aérospatiale ou la mobilité intelligente;
3. Mettre en œuvre, de concert avec ses partenaires, une stratégie qui permettra d'attirer à Laval les travailleurs répondant aux besoins actuels en main-d'œuvre des entreprises, ceci en mettant notamment à profit les compétences issues de l'immigration;
4. Intensifier ses partenariats avec les organismes en alphabétisation afin d'offrir dans les bibliothèques publiques de nouveaux programmes à la formation qui sont collés aux besoins des secteurs porteurs et émergents;

Mettre en place des mesures qui favoriseront la pleine et entière participation de tous les Lavallois et de tous les quartiers à la prospérité collective :

5. Mettre en place une stratégie afin de contrer les facteurs qui engendrent l'exode des jeunes de 20 à 29 ans, une force de travail innovatrice qui nous échappe trop souvent au profit notamment de Montréal et d'autres grands centres;
6. Reconnaître l'importance des PME pour la vitalité des différents quartiers en révisant notamment la réglementation municipale de façon à mieux les appuyer;

7. Concevoir de nouveaux programmes d'aide financière ainsi qu'un service d'accompagnement adaptés aux besoins actuels des jeunes entrepreneurs;
8. * Travailler de concert avec la direction du Collège Montmorency afin de permettre à l'établissement d'agrandir ses installations et d'offrir ainsi l'occasion à davantage de jeunes Lavallois de poursuivre leurs études collégiales en français dans leur communauté;
9. * Attirer à Laval les campus d'une université anglophone ainsi que d'un collège d'enseignement en langue anglaise afin d'étendre l'offre en formation pour les jeunes;
- 10.* Implanter, à terme, un centre collégial de transfert technologique sur le territoire de Laval afin d'accompagner les entreprises et les organismes lors des diverses étapes d'un processus de croissance;
11. Adopter un cadre de référence en diversité culturelle ainsi qu'un plan quinquennal qui assureront l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants et des communautés culturelles.

Démontrer notre engagement à l'égard des exploitants agricoles lavallois par le biais de mesures qui protégeront les terres agricoles et encourageront le développement de leurs activités :

12. Accroître de façon significative la superficie des terres en culture sur le territoire lavallois;
13. Doter Laval d'un incubateur agricole;
14. Réévaluer les procédures et les exigences liées à l'émission des permis municipaux attribuables aux constructions agricoles avec l'objectif de favoriser un meilleur accès à la relève agricole;

15. Aménager un centre d'innovation agroalimentaire ainsi qu'un parc agricole qui auront effet de stimuler l'offre, tant sur le plan économique que communautaire;
16. Développer de nouveaux marchés de quartier et bonifier le parc des kiosques à la ferme dans la perspective de contrer le désert agricole, d'améliorer l'offre de produits frais et d'épauler plus efficacement le secteur de la production agricole locale;
17. Travailler de concert avec le secteur horticole pour développer le visage de Laval afin d'en faire une *Capitale horticole*;
18. Accélérer le plan de remembrement des lots de la zone agricole;
19. Mettre en place une stratégie visant à appuyer plus efficacement le développement de l'agrotourisme;
20. De façon plus générale, mener à terme les recommandations issues du *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* dévoilé durant l'été 2016.

**Ces mesures doivent obtenir l'aval du Gouvernement du Québec et sont donc liées au sort des discussions présentes et à venir entre les administrations municipale et provinciale.*

Une collectivité en santé, inclusive et dynamique

L'effervescence de l'activité culturelle et sportive, de même que la disponibilité et la qualité de l'offre en matière de loisirs, nous donnent la mesure des liens qui font la vitalité d'une communauté. Une collectivité en santé en est une qui sait protéger et valoriser son patrimoine tout en s'ouvrant sur les idées, les valeurs, de même que les gens qui viennent l'enrichir. L'équipe de Marc Demers croit que la croissance à Laval est intimement liée à sa capacité à rassembler les Lavallois autour de cette identité inclusive et dynamique.

D'ici 2035, le MLEMD coordonnera le développement d'un centre-ville efficient et suffisamment agile pour permettre à Laval de s'adapter aux besoins de plus en plus exigeants des grandes villes modernes. Les Lavallois y trouveront un lieu aisément accessible où ils pourront se rassembler pour assister aux grandes manifestations culturelles et sportives tout autant que pour s'adonner à leurs loisirs ou simplement prendre du bon temps. La mixité des lieux offrira à cet effet aux intervenants du milieu des affaires ou encore du secteur culturel l'occasion de développer des synergies qui constitueront autant d'atouts au profit de l'ensemble de la collectivité.

L'administration municipale prendra par ailleurs appui sur la vie de quartier afin de favoriser une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants. Elle consultera ses partenaires et coordonnera leurs actions afin de développer les meilleurs outils d'inclusion sociale et culturelle. Elle veillera à une plus grande disponibilité des logements sociaux et à ce que les infrastructures sportives, communautaires et culturelles répondent efficacement aux besoins des familles lavalloises à travers l'ensemble de l'Île Jésus.

Enfin, elle œuvrera à la mise en valeur du patrimoine lavallois ainsi qu'à l'aménagement des secteurs les plus névralgiques de façon à souligner la richesse de notre histoire et à exploiter leur potentiel de la façon la plus efficiente.

Voilà pourquoi le MLEMD s'engage à amorcer le travail dès à présent et notamment par le biais des mesures suivantes :

Aménager un centre-ville moderne, attrayant et stimulant reflétant la place de Laval parmi les grandes villes nord-américaines :

1. Réaliser les travaux favorisant la mise en valeur du secteur Carré Laval;
2. Compléter l'aménagement de la place publique de la Place Bell, donnant sur la façade nord de l'édifice, qui offrira à terme un site de rassemblement pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes pour la présentation de manifestations culturelles d'envergure;
3. Ouvrir les portes de la nouvelle Bibliothèque centrale ainsi que celles du nouveau Complexe aquatique, des infrastructures attendues depuis longtemps et qui renforceront considérablement le potentiel attractif du futur centre-ville;
4. Appuyer la contribution du secteur culturel en aménageant un centre de création artistique professionnel;
5. Investir dans l'art public;
6. Animer une série de tables de concertation stratégique visant à associer les grands partenaires aux projets les plus structurants, tels que le développement du centre-ville ou encore les secteurs environnant les stations de métro Cartier et de la Concorde;
7. Poursuivre le développement du secteur entourant le Cosmodôme pour en faire un pôle reconnu du développement scientifique, comme en témoigne la relocalisation du Musée Armand-Frappier;

Stimuler la vie de quartier et les infrastructures majeures se trouvant sur le territoire afin de maximiser leur impact au service de la collectivité :

8. Prolonger le boulevard Saint-Martin afin de procurer au secteur Saint-François un lien routier efficace avec le reste de la ville et de mieux desservir les résidents du quartier Saint-Vincent-de-Paul;
9. Mettre en œuvre notre *Politique du logement*, de façon à favoriser la construction de logements sociaux, abordables et communautaires qui répondront aux différents besoins de la population;
10. Renouveler les programmes de rénovation résidentielle des anciens quartiers et développer de nouvelles solutions en matière de design urbain;
11. Conséquemment à notre volonté de renouveler le parc des logements sociaux et abordables de façon à répondre aux besoins de plus en plus pressants des ménages à faible revenu, mener à bien le grand chantier qui verra d'ici 2027 la construction de près de 1900 logements neufs dans le secteur Val-Martin, dont environ 700 logements sociaux qui permettront à autant de ménages lavallois d'intégrer des logements sains;
12. Lancer la réflexion visant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et notamment du secteur entourant le vieux pénitencier, une infrastructure qui est partie intégrante de notre histoire et qui recèle un immense potentiel aux yeux d'un très grand nombre des Lavallois;
13. Appuyer le développement des principales artères commerciales dans la perspective de stimuler à la fois la vie de quartier et le développement économique collectif;
14. Mettre à niveau les arénas existants et lancer au besoin de nouvelles constructions afin de porter nos infrastructures sportives aux standards d'excellence;
15. Développer, en partenariat avec un organisme à l'expertise reconnue, un nouveau centre sportif et communautaire destiné à étendre la gamme des services actuellement disponibles à Laval et à faire la promotion de saines habitudes de vie;

16. Mettre à contribution le potentiel récréatif des berges en aménageant des piscines flottantes à l'image des infrastructures érigées en Autriche et en Allemagne depuis 2006;
17. Mettre à niveau le réseau des bibliothèques publiques et notamment implanter un centre bibliothécaire dans le district St-François;
18. Doter Laval d'un centre d'exposition en mesure d'accueillir des foires commerciales et industrielles de calibre international;
19. Développer un programme de soutien financier dédié à l'organisation et la tenue d'événements sportifs majeurs;
20. Aménager des centres intergénérationnels dans les secteurs les plus sensibles afin d'améliorer les liens ainsi que la communication entre les jeunes et les moins jeunes;
21. Revitaliser l'ensemble des portes d'entrée de la ville, en priorisant celles de Pont-Viau, Arthur-Sauvé et Lachapelle;
22. Intégrer les ressources municipales en matière de soutien à l'économie, au logement et au transport afin de mettre au point un plan d'action global visant notamment à réduire les inégalités sociales. À ce plan d'action seront inclus les partenaires responsables des secteurs concernés tels que la santé, l'éducation et l'alimentation.

S'imposer comme un leader en matière d'intégration des nouveaux arrivants et de services à la clientèle vulnérable en procurant un environnement où ils pourront s'épanouir et accroître toujours davantage leur participation à notre développement collectif :

23. Adopter un plan quinquennal visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et des communautés culturelles;

24. Se doter d'un cadre de référence en diversité culturelle;

25. Construire trois nouveaux centres communautaires;

De nouveaux défis pour le MLEMD

Le MLEMD s'est présenté devant les Lavalloises et les Lavallois lors de la campagne électorale 2013 comme l'équipe la plus déterminée et la plus compétente à faire le ménage qui était nécessaire dans la vie municipale lavalloise. Au terme du présent mandat, les élus du Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers peuvent s'enorgueillir d'avoir mis en place des fondations qui redonnent à notre Hôtel de Ville sa crédibilité et sa légitimité à assumer ses importantes responsabilités. Ce travail visant à protéger les citoyens des malversations et des autres utilisations répréhensibles des fonds publics devra se poursuivre au cours des années à venir.

Les prochaines années posent toutefois un autre défi qui est celui de démontrer que le MLEMD est l'équipe la mieux en mesure de répondre aux aspirations des Lavalloises et des Lavallois, autant individuellement en procurant à ses citoyens un excellent milieu de vie, que collectivement en positionnant Laval parmi les municipalités les plus innovantes et les plus compétitives au regard des autres grandes villes nord-américaines.

Pour arriver à ces fins et pour s'inscrire de façon durable dans le cœur des Lavallois, le MLEMD a choisi de privilégier la voie du consensus et du dialogue afin de rallier à notre projet de collectivité les gens qui sont directement concernés par nos orientations. Nous avons aussi choisi la voie de l'équilibre, qui répond à la préoccupation marquée des Lavallois de se doter d'une administration à la fois responsable et inclusive tout en restant créative.

En bref, nous sommes fiers de nos accomplissements. Mais nous devons garder en perspective ces dernières orientations qui définissent notre identité. C'est en adoptant cette approche inclusive, consensuelle et bien collée aux valeurs des citoyens lavallois que nous nous construisons, ensemble, une ville à la mesure de nos ambitions collectives.